



Changement adresse : carte grise !

Par Lena99

Bonjour,

J'ai déménagé et fait le changement sur le site gouv.fr.

Dois-je le faire autre part ? (ants)

Si oui avez vous des sites et numéro notamment afin que je les contacte si le changement a été fait ou non.

Je vous remercie !

Par TUT03

Bonjour

de quel site s'agit il ?

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193[/url]

Par Lena99

Bonjour

Oui il s'agit <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Y a t'il un numéro afin de savoir si le changement a été fait ?

Je vous remercie

Par TUT03

les seuls numéros à utiliser sont ceux des différents organismes destinataires que vous avez cochez dans le dispositif

si vous les avez tous identifiés et indiquez vos numéros de client , ils ont été informés

vous avez du recevoir un mail "accusé de réception" de la plateforme indiquant que les informations ont été transmises aux destinataires

Par kang74

Bonjour

Il y a un mois le site ANTS ne permettait pas d'être mis à jour par ce process .

Il a fallu le faire directement par le site ANTS .

Comme dit par Yapadequoi vérifiez bien dans vos mails les informations transmises et traitées par les différents organismes .

PS : Cette démarche ne vous pas empêche pas de faire votre changement de situation directement à la caf pour le recalcul de vos droits .

Par Lena99

Je vous remercie m.

Oui j'ai reçu les confirmations mais pas concernant la carte grise. Je souffrirai avoir un numéro de contact ; j'ai peur de me retrouver avec des amendes impayées.

Par kang74

Tout se fait par le site ANTS (qui, j'avoue, n'est pas le simple à gérer)